

# Voici comme promis sept questions concernant le nouveau code de la route concernant les cyclos

**Tentez, normalement vous devriez y répondre sans difficulté et vous aurez l'explication justifiée au fur et à mesure des semaines à venir**

## Première situation

*Vous êtes sur votre vélo, tous les automobilistes sont arrêtés à un feu tricolore qui est au rouge mais sous ce feu, un petit panneau vous signale que vous pouvez aller tout droit. Pouvez-vous passer le feu rouge librement ?*

## Deuxième situation

*Vous pouvez vous diriger à vélo dans une rue en contresens (des automobilistes arrivent en face de moi sur une route en sens unique) ?*

## Troisième situation

*Vous êtes dans une zone de rencontre. Vous êtes prioritaire par rapport aux piétons et aux automobilistes et vous pouvez rouler à la vitesse que vous voulez ?*

## Quatrième situation

*Un piéton est engagé sur la chaussée en dehors des passages cloutés. Devez-vous lui laisser la priorité ?*

## Cinquième situation

*À un feu rouge, un sas avec marquage au sol pour les vélos est présent devant les automobilistes. Pouvez-vous attendre sur n'importe quelle surface de la largeur de la rue ?*

## Sixième situation

*Vous devez garder une trajectoire rectiligne lors du roulage dans une rue où des véhicules sont stationnés sur la droite et où la vitesse est limitée à 50km/h ?*

## Septième situation

*Vous êtes doublé par un véhicule et celui-ci déborde sur la ligne blanche continue. Est-il verbalisable ?*